

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

12 octobre 2009

L'an deux mil neuf, le douze octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BIEVILLE-BEUVILLE, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur VINOT-BATTISTONI Dominique, Maire.

Etaient présents : ANDRE Marie-Louise, BACCONNIER Bernadette, BADAIRE Colette, DE SLOOVERE Françoise, DIOUF Ghislaine, DUMOUTIER Nadine, DYVRANDE Thibault, FREMAUX Michel, GOHEL Jean-Pierre, HAMARD Sébastien, LANCE Jean-Pierre, MARCELIN Jean-Luc, RIQUART Annette, THOMASSE Daniel, THUILLIER-HAMEL Gérard et VIEL Philippe.

Etaient absents : BARTASSOT Annie (pouvoir à VINOT-BATTISTONI Dominique), LE BARBEY Chantal (pouvoir à FREMAUX Michel), LEMAIRE Régis (pouvoir à MARCELIN Jean-Luc), LEVARD Danièle (pouvoir à THOMASSE Daniel), HERVE Patrick (pouvoir à BADAIRE Colette) et MARIE Philippe (pouvoir à DE SLOOVERE Françoise).

ANNULATION DELIBERATION INSTAURANT UN P.A.E EN DATE DU 15 DECEMBRE 2008

Monsieur le Maire rappelle les raisons pour lesquelles le Programme d'Aménagement d'Ensemble avait été instauré lors de la réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2008. Il y a lieu de rapporter cette délibération dans la mesure où les négociations avec le promoteur Francelot ont abouti aujourd'hui à la mise en place d'un P.U.P, Projet Urbain Partenarial.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de rapporter la délibération du 15 décembre 2009 créant un Programme d'Aménagement d'Ensemble.

CONVENTION AVEC FRANCELOT DANS LE CADRE D'UN P.U.P

Monsieur le Maire présente le projet de convention actant la participation de Francelot à la réalisation d'équipement au titre d'un Projet Urbain Partenarial et concernant le projet immobilier dénommé « les hauts du Golf ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite convention et lui donne tout pouvoir pour l'aboutissement de ce projet.

CONVENTION AVEC FRANCELOT DE RETROCESSION DES ESPACES ET OUVRAGES COMMUNS

Monsieur le Maire rappelle l'utilité de signer une convention afin de fixer les modalités de rétrocession des espaces et ouvrages communs avant la fin des opérations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de rétrocession des espaces et ouvrages communs avec Francelot dans le cadre du projet dénommé « les Hauts du golf ».

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE DE 2EME CLASSE SAISONNIER

Monsieur le Maire vous propose de créer un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe saisonnier à compter du 13 octobre 2009 afin de permettre de renforcer les effectifs de la bibliothèque notamment en raison d'un congé de maternité très proche. Afin de permettre la continuité du service et des horaires d'ouverture au public il est indispensable de recruter un agent en contrat saisonnier jusqu'au 31 octobre 2009.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de créer un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe saisonnier à temps complet à compter du 13 octobre 2009.

ACTUALISATION DES TARIFS DE L'EAU POTABLE

Comme chaque année la possibilité est donnée de procéder à l'augmentation de la part communale facturée au titre de l'achat de l'eau potable. L'an passé une augmentation de 2% de cette part a été validée afin de permettre le bon fonctionnement du service des eaux de la commune.

Monsieur le Maire vous propose une hausse de 2% de ce tarif ; ce qui, à titre indicatif, pour un ménage consommant en moyenne 125 m3 aboutirait à un surcoût d'environ 1.70 € annuels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de voter une hausse de 2 % de la part communale de l'abonnement de l'eau potable,

DECIDE de voter une hausse de 2 % de la part communale de l'eau potable consommée,

DECIDE d'appliquer cette augmentation à compter du 1^{er} janvier 2010.

CHARGE Monsieur le Maire de l'application de cette décision.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2008 DU SDEC ENERGIE

Monsieur le Maire demande à Monsieur THUILLIER-HAMEL Gérard, Maire-adjoint, de bien vouloir présenter ce rapport d'activités 2008. Monsieur THUILLIER-HAMEL Gérard présente les points les plus marquants de ce rapport qui n'appelle pas de remarques particulières.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2008 du SDEC Energie.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2008 DU SIGAZ

Monsieur le Maire demande à Monsieur VIEL Philippe, Conseiller Municipal délégué auprès du SIGAZ de bien vouloir présenter ce rapport d'activités 2008.

Monsieur VIEL Philippe expose le bilan de cet exercice qui n'appelle pas de remarques particulières.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2008 du SIGAZ.

DENOMINATION DE L'OPERATION IMMOBILIERE EUROPEAN HOMES

Monsieur le Maire soumet trois propositions de dénomination au Conseil Municipal concernant l'opération immobilière située au lieu-dit « moulin à vent ». La Société European Homes soumet les dénominations suivantes :

- Les Hameaux du moulin
- Les Vergers du Moulin
- Le Parc du Moulin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue avec 12 voix pour opte pour la dénomination « les hameaux du Moulin » ; 8 autres suffrages étaient pour « les Vergers du moulin » et 3 abstentions.

Monsieur le Maire demande à Monsieur HAMARD Sébastien de bien vouloir quitter la séance afin de présenter le sujet suivant.

DROIT DE PREFERENCE VENTE HAMARD/MOULIN

Monsieur le Maire rappelle la vente du bien situé dans le lotissement de la Fresnaye appartenant à Monsieur HAMARD Sébastien et à Melle MOULIN Laurence. Monsieur le maire expose la possibilité offerte, dans le cadre du règlement instauré pour ce lotissement, par la clause permettant à la commune de pouvoir bénéficier d'un droit de préférence afin d'acquérir le bien. Les services des domaines ont été consultés et ont donné le résultat de leur estimation ce jour à savoir un montant de 230 000 € La vente du bien a été proposée par le notaire à hauteur de 232 000 €

Au vu de ces éléments, Monsieur le Maire rappelle que l'acquéreur est un jeune couple entrant tout à fait dans le cadre initialement prévu pour acquérir les terrains lors de la vente des lots du lotissement de la Fresnaye.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue avec une abstention de Madame DIOUF Ghislaine, ne souhaite pas user de son droit de préférence et accepte de ce fait la vente de ce bien au prix indiqué par Monsieur HAMARD Sébastien et Melle MOULIN Laurence.

Monsieur le Maire demande à Monsieur HAMARD Sébastien de bien vouloir regagner la séance du Conseil Municipal.

POINT SUR LES RELATIONS AVEC LA JSVD

Monsieur le Maire fait part des derniers échanges entre la commune et la JSVD. Un accord amiable a été trouvé et cette dernière s'est engagée à quitter le local le 31/12/2009.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité se félicite pour ce dénouement positif.

QUESTIONS DIVERSES

Mme DIOUF Ghislaine souhaite pouvoir disposer des résultats concernant l'instauration du quotient familial et l'impact de ce dernier auprès des familles. Monsieur le Maire lui propose de présenter ce sujet au prochain Conseil Municipal.

M. THOMASSE Daniel demande s'il est normal que la RD 60 route de Lébisey soit dans un état si déplorable et dangereux, de nombreux automobilistes l'empruntant. Monsieur le Maire demande à M. THUILLIER-HAMEL Gérard de bien vouloir relancer l'Agence Routière Départementale, qui effectivement semble se désengager de plus en plus en ce qui concerne l'entretien des routes de ce type.

Mme ANDRE Marie-Louise demande s'il est normal que le bus continue à faire demi-tour dans le lotissement du Devon. Monsieur le Maire demande à M. THUILLIER-HAMEL Gérard de contacter Viacités afin que le syndicat indique aux conducteurs qu'ils n'ont plus à effectuer ces manœuvres routières, les travaux étant achevés.

Mme RIQUART Annette signale des lampadaires en panne. Les services techniques feront le nécessaire dans les plus brefs délais.

M. GOHEL Jean-Pierre souhaite connaître l'état d'avancement des travaux programmés pour la réalisation d'une passerelle sur le dan route de Blainville ; monsieur le Maire l'informe que ce projet est en cours d'exécution par les services techniques.

M. GOHEL Jean-Pierre signale le même problème récurrent à savoir l'emprunt en sens interdit par les ripeurs de la Basse rue. Monsieur le Maire va lui-même prendre contact avec le Directeur du service concerné à Caen la Mer.

M. LANCE Jean-Pierre signale le manque d'entretien des talus route du Londel. Monsieur le Maire lui rappelle que la commune a confié les entretiens de ce type à l'association AIRE Environnement et malheureusement cette dernière ne tient pas ses engagements. Les services techniques vont pallier à ce problème dans les meilleurs délais.

Madame DE SLOOVERE Françoise sollicite ses collègues et les associations afin que les articles pour le bulletin municipal soient rédigés assez rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 15.